

**Préfecture de l'Isère**  
M. Laurent PRÉVOST - Préfet de l'Isère  
12, place de Verdun  
38000 GRENOBLE

***Direction des relations extérieures  
& Cabinet du Maire***

*Dossier suivi par :*  
**M. Clément Audap**  
*Directeur de Cabinet du Maire  
& des relations extérieures*

*Réf: 12/21 - 57*

À Échirolles, le 13 décembre 2021

**OBJET :** Situation du parking d'Alpexpo | Usages déviants, rodéos sauvages

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je souhaitais vous faire part de la situation du parking d'Alpexpo, et des fortes nuisances que vivent les habitant-es riverains, du quartier des Granges à Échirolles.

La problématique que représentent les mésusages de ce parking est un vrai serpent-de-mer de l'actualité de l'agglomération grenobloise. Depuis de nombreuses années, se succèdent diverses interpellations concernant des désagréments liés à des rodéos, des dépôts sauvages, des incendies de véhicules, des regroupements gênants et bruyants, etc.

Comme je l'avais écrit à votre prédécesseur en 2016, je ne compte plus les courriers et coups de téléphone d'habitants s'adressant à la Ville évoquant leur mécontentement tout à fait justifié au vu des désagréments subis. Dans le même sens, comme vous avez pu le lire dans les colonnes du Dauphiné Libéré, dans son édition du 7 décembre, les habitants ont exprimé à plusieurs reprises leur exaspération sur l'inaction des pouvoirs publics pour régler ces déviances.

En tant que Maire d'Échirolles, je me retrouve dans une situation délicate où les habitant-es de ma commune se retrouvent en premières lignes des nuisances, sans pour autant pouvoir faire valoir mon pouvoir de police, les dites nuisances se situant sur un secteur hors du territoire communal, mais sur le territoire de nos voisins grenoblois, en gestion par Grenoble-Alpes Métropole.

Ce secteur se révèle d'une certaine complexité de gestion étant donc à la fois au carrefour de plusieurs territoires, mais aussi de plusieurs usages : zone de stationnement des événements d'Alpexpo ou du Summum, parking additionnel de la clientèle de Grand'Place, espace d'apprentissage pour les auto-écoles voitures et cycles. Notons également que la zone enherbée limitrophe à notre commune a été à de plusieurs reprises utilisée comme une aire de stationnement des gens du voyage, avec les nuisances sonores et sanitaires qui y sont liées vis-à-vis de nos riverains, même si cela fait quelques années que d'autres secteurs lui sont préférés. Dans le cadre du projet, cette zone enherbée est par ailleurs destinée à accueillir la prochaine ferme urbaine de notre agglomération, ce qui doit nous permettre de réfléchir collectivement à la requalification des espaces attenants, et d'interroger la pertinence d'un grand parking entièrement goudronné en proximité.

Par la présente, je vous demande, Monsieur le Préfet, de bien vouloir demander à vos services, de coordonner une table ronde avec tous les acteurs concernés par ces problématiques, dans laquelle je souhaiterais que les représentants des associations d'habitants puissent avoir toute leur place.

Plusieurs pistes de travail ont déjà été imaginées par les technicien-nes et élu-es, à savoir :

- la fermeture pure et simple du parking en soirée, adaptée aux activités d'Alpexpo, du Summum et de Grand'Place ; automatique ou manuelle par un service de sécurité ;
- l'aménagement du parking et l'installation de mobilier urbain permettant de casser l'attraction du lieu pour les pratiques de rodéos urbains dans un grand espace vide ;
- le nettoyage quotidien des espaces qui provoquent des odeurs pestilentielles qui, actuellement, est à la charge de la commune sur les abords échirollois - y compris avec les problèmes d'organisation posés au service propreté - et qui devrait être à la charge à la Métropole ;
- L'enlèvement immédiat, dans les cadres des limites réglementaires, des véhicules incendiés ;

Quelques avancées ont pu avoir lieu ces derniers mois avec la fermeture de l'accès sud du parking, avec la pose d'enrochements pour empêcher les dépôts sauvages, mais également la pose de quelques arbres entourés par des gabions (casiers remplis de pierres non-gélives). Ces actions, bien que plutôt efficaces concernant la problématique des dépôts sauvages au sud du secteur, apparaissent bien maigres au regard des nuisances mises en avant par les riverain-es échirollois-es.

Au regard des différents éléments exposés, il me semble déterminant pour l'avenir de ce secteur que nous puissions donner des perspectives d'évolutions favorables, pour la tranquillité de nos habitant-es, mais également dans le cadre du projet GRANDALPE, pour un secteur qui apparaît comme une réelle verrue dans la belle dynamique co-portée par la Métropole, l'État et les trois communes de Grenoble, d'Eybens et d'Échirolles.

Vous trouverez également en pièce-jointe la copie du courrier adressé par l'Association des Habitants des Granges le 2 novembre dernier.

Vous pouvez compter sur ma détermination, et je sais compter sur votre engagement à favoriser la mise en œuvre d'actions positives pour le secteur, en coordonnant la tenue d'une table ronde des acteurs du secteur.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de mes meilleures salutations. *Bien à vous,*



**Renzo SULLI**

*Maire d'Échirolles*

*Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole*

**Copie à :**

- *M. Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole*
- *M. Éric PIOLLE, Maire de Grenoble*
- *M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens*
- *M Pierre BEJJAJI, conseiller métropolitain délégué*
- *Mmes Maud TAVEL et Chloé PANTEL, Adjointe au Maire de Grenoble*
- *Mme Fabienne LEWANDOWSKI, Directrice Départementale de la Sécurité Publique de l'Isère*
- *Mme Nathalie BÉRANGER, Présidente de la SPL Alpexpo*
- *Mme Anne-Catherine BUEB, directrice régionale de Klepierre*
- *Association des habitants des Granges*

**Pièce-jointe :** Copie du courrier adressé par l'Association des Habitants des Granges - 2 novembre 2021.